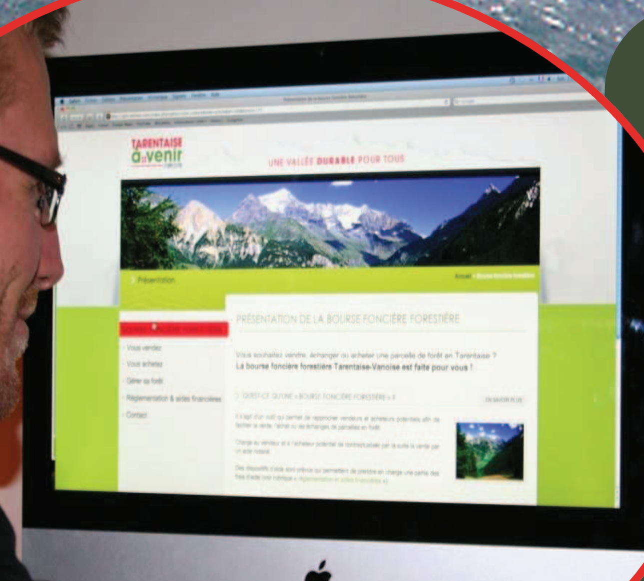


Si vous souhaitez vendre, échanger, ou acheter des parcelles forestières...



En Tarentaise, les propriétaires forestiers possèdent en moyenne **1,22 ha**. Ces propriétés sont morcelées, ce qui représente le principal frein à leur bonne gestion. Le morcellement **pose des problèmes de repérage et de délimitation, d'accès et d'exploitation.**

Pour faire face, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise met en place dans le cadre de sa Charte Forestière de Territoire, une opération de restructuration du foncier forestier, basée sur le volontariat des personnes intéressées, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Savoie, le CRPF et COFORET. Cette démarche permet de faciliter **les transactions** (échanges, achats ou ventes) de parcelles forestières, en favorisant le contact entre acheteurs et vendeurs.

UNE VALLÉE **DURABLE** POUR TOUS

BOURSE FONCIERE FORESTIERE

Tarentaise - Vanoise



www.boursefonciere.fr/tarentaise-vanoise







RhôneAlpes Région







Objectif : Favoriser le contact
Mode d'emploi

Exprimez vos attentes

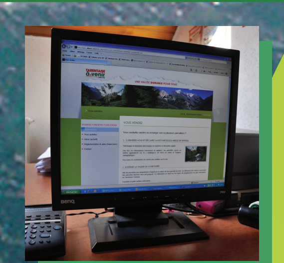
via un technicien du CRPF



via un technicien de COFORET



via le site INTERNET



un SITE à votre service

www.boursefonciere.fr/tarentaise-vanoise

BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE
- Vous vendez
- Vous achetez
- Gérer sa forêt
- Réglementation & aides financières
- Contact

Vous visualisez les possibilités de transaction avec :
- Fond topographique à 1/25.000ème
- Parcelles cadastrales
- Photographies aériennes

Cette opération concerne les 43 communes des 4 cantons de TARENTAISE

UNE VALLÉE **DURABLE** POUR TOUS

Des actions concrètes pour vous aider dans vos démarches :

- **Mise en relation avec des propriétaires prêts à acheter, vendre ou échanger des parcelles,**
- **Accompagnement pour estimer la valeur de vos parcelles (fond et fruit),**
- **Référentiel de valeurs de parcelles boisées, représentatif des forêts du territoire,**
- **Modèles de promesses de vente et procédure à suivre pour finaliser votre opération foncière.**

Pour toutes **questions** concernant la bourse foncière et ses actions, n'hésitez pas…
…**contactez nous** !



Votre conseiller CRPF en Tarentaise
(Centre Régional de la Propriété Forestière)
M. Flavien ALFERO
Tél. : 04 79 24 00 10
E-mail : flavien.alfero@crpf.fr



Votre contact à COFORET
(Coopérative forestière)
M. Frédéric BOHM
Tél. : 04 74 03 14 38
E-mail : fbohm@coforet.com



Votre contact à l'APTV
(Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise)
Mme Sonia COUTAZ
Tél. : 04 79 24 00 10
E-mail : sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr